

GOUR MEDICAL

Société anonyme au capital de 1 224 704,97 euros

Siège social : 5, rue de Castiglione – 75001 Paris

833 663 172 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

1. Rapport de gestion 2022 *p 3*
2. Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 *p 27*
3. Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels *p 35*

RAPPORT DE GESTION

GOUR MEDICAL

Société anonyme au capital de 1 224 704,97 euros

Siège social : 5, rue de Castiglione – 75001 Paris

833 663 172 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2023

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société GOUR MEDICAL (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	4
1.1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	4
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	4
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées.....	4
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	4
1.5	Activités polluantes ou à risque	5
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers.....	5
1.7	Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	5
1.8	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	5
CHAPITRE 2 -	Filiale et participations	6
2.1	Activités de la filiale de la Société	6
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	6
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées.....	6
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	7
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	8
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	9
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle.....	10
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices.....	10
6.2	Franchissement de seuils légaux	10
6.3	Actionnariat salarié.....	10
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle.....	10
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	11
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	11
7.1.1	Conseil d'administration	11
7.1.2	Direction générale.....	12
7.2	rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	13
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	15
7.3.1	Conventions réglementées	15
7.3.2	Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital	16
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	17
CHAPITRE 9 -	REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL	18
9.1	Participation au capital des mandataires sociaux	19
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions.....	20
CHAPITRE 11 -	Mandats des commissaires aux comptes.....	21
11.1	Commissaires aux comptes	21
	Commissaire aux comptes titulaires.....	21
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.....	21
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	22
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022	22

12.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2022	22
12.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022	22
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	22
12.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes.....	22
CHAPITRE 13 - Informations diverses.....	23

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La Société recherche activement à réaliser des partenariats stratégiques et des opérations de croissance externe dans les domaines de la santé humaine et animale.

A ce stade, la société ne dispose pas de revenus mais essentiellement des frais de structure et de maintenance financés par des apports en compte courant du Président.

Compte tenu de l'absence de revenus, la Société réalise un résultat d'exploitation qui demeure négatif.

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été les suivants :

- Augmentation de capital par voie de compensation de créance d'un montant de 920 888,58€ au profit de plusieurs actionnaires de la société Gour Medical. Fixation du prix de souscription à 0,09135€ par action.
- Financement par des apports en compte courant du principal actionnaire.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'élèvent à - 81 929,92 € (contre - 946 674 € au 31 décembre 2021).

Le total bilan s'établit à 13 774,61 € fin 2022 (contre 67 474,73 € fin 2021).

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur son site Internet (<http://gour-medical.com/communiques-de-presse/>).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 0 € contre 867,70 € au cours de l'exercice précédent.

Le déficit d'exploitation s'est élevé à - 56 145,80 € contre un déficit d'exploitation de - 143 090,76 € au cours de l'exercice précédent.

La perte nette de l'exercice 2022 s'est élevée à - 56 144,440 € contre une perte nette de - 164 176,60 € pour l'exercice 2021.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de - 56 144,40 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Néant

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

Néant

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La recherche de partenariat et d'opportunités de croissance externe génère des coûts et un financement conséquent.

Cette stratégie a pour but de permettre à la société un développement rapide sur des domaines porteurs.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Gour Medical planifie de réaliser une première transaction au cours de l'année 2023.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Néant

CHAPITRE 2 - FILIALE ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2022 :

Filiale
Néant
Participations
Néant

2.1 ACTIVITES DE LA FILIALE DE LA SOCIETE

Néant.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2022, la Société n'a acquis aucune participation dans aucune société tierce.

La Société rappelle qu'elle ne détient pas de participation.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

FOURNISSEURS							CLIENTS						
Article D. 441 I, 1 ^{er} du Code de commerce :							Article D. 441 I, 2 ^o du Code de commerce :						
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	Non échu		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	Non échu	
(A) Tranches de retard de paiement							(A) Tranches de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	1	1	1	27	30	1	Nombres de factures concernées	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures concernées (HT)	674.00	674.00	674.00	50,636.17	52,658.17	674.00	Montant total des factures concernées (HT)	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	1.57%	1.57%	1.57%	117.74%	122.44%	1.57%	Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0						Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						Montant total des factures exclues (TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L441-3 du Code de commerce)							(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L441-3 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal : 30 jours						Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal : 30 jours					
Autres achats	43,006.94						CA	-					

Les montants présentés sont TTC.

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
<i>a) Capital social</i>	1 224 705	303 816	303 816	303 816	262 001
<i>b) Nombre d'actions émises</i>					
<i>c) Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
<i>a) Chiffre d'affaires hors taxes</i>		868	3 317	5 783	
<i>b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-65 465	-112 568	-91 547	-196 072	-146 482
<i>c) Impôt sur les bénéfices</i>					
<i>d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-65 465	-112 568	-91 547	-196 072	-146 482
<i>e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-56 144	-164 177	-122 490	-214 407	-146 482
<i>f) Montants des bénéfices distribués</i>					
<i>g) Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
<i>a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>					
<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>					
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
<i>a) Nombre de salariés</i>					
<i>b) Montant de la masse salariale</i>					
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>					

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2022		Capital au 31/12/2021		Capital au 31/12/2020	
	Nombre actions	Pourcentage	Nombre actions	Pourcentage	Nombre actions	Pourcentage
Serge GOLDNER	10 187 268	75.99	1 321 719	39.74	1 796 486	54
Flottant	2 532 936	18.89	2 004 158	60.26	1 529 391	46
I.T.C International Trading and Consulting Ltd.	686 555	5.12	-	-	-	-
Totaux	13 406 759	100%	3 325 877	100%	3 325 877	100%

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Ainsi, au 31 décembre 2022, le nombre de droit de vote théorique s'élève à 13 406 759.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, aucun salarié n'est actionnaire de la Société.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Date d'entrée au conseil d'administration	Adresse professionnelle
Serge Goldner	Président du conseil	58	28/12/2017	Siège social
Christian Grandjean	Administrateur	64	28/12/2017	Siège social
GILLES AVENARD BIOTECH CONSULTING	Administrateur	71	2019	Siège social

M. Serge Goldner, Président du conseil d'administration (58 ans)

SERGE GOLDNER a 20 ans d'expérience en tant qu'entrepreneur et banquier d'affaires. Il a une forte expertise en matière de financement d'entreprise et structuration de deal. Il est le président de Coretech5 et ITC Capital, ancien CFO d'Immune Pharma et fondateur /dirigeant de Cukierman et Co. life Sciences.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant	Néant
<i>Sociétés hors de France</i>	
Président directeur général	I.T.C. International Trading and Consulting Ltd.
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant	Néant
<i>Sociétés hors de France</i>	
Président directeur général	I.T.C. International Trading and Consulting Ltd.
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 10 187 268	

M. Christian Grandjean (64 ans)

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant	Néant

<i>Sociétés hors de France</i>	
Président CA	VLP Advisors AG, Cham, Suisse
Président CA	CMG Capital GmbH, Engelberg
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant	Néant
<i>Sociétés hors de France</i>	
Member Tägerwilen	Tech-Sem Holding AG
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 0	

GILLES AVENARD BIOTECH CONSULTING (représentée par M. Gilles Avenard), Administrateur (71 ans)

Président-Directeur général et Directeur du Développement d'ACTICOR BIOTECH depuis 2014, Gilles a co-fondé BIO-ALLIANCE PHARMA, devenu ONXEO (Euronext C - FR0010095596), en 1997, dont il a été Directeur général jusqu'en 2010. Il a ainsi participé au développement de plusieurs projets innovants jusqu'à leur enregistrement et leur mise sur le marché en Europe et aux USA et à l'introduction en bourse de la société en décembre 2005.

Membre du Conseil d'Administration ou du Comité Stratégique de plusieurs entreprises des sciences de la vie (Clevexel Pharma, H&B France, ManRos Therapeutics, SeaBeLife, Oxeltis) au travers de GABC SAS (Gilles Avenard Biotech Consulting), Gilles est également Président du Directoire de G1J-IdF, fonds de capital-risque dédié au pré-amorçage dans le secteur des biotechnologies.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Président	Gilles Avenard Biotech Consulting SAS
Président et administrateur	Acticor Biotech SAS
Membre du Comité Stratégique	H&B France SAS
Membre du Comité Stratégique	SeaBeLife SAS
Membre du Conseil de Surveillance	Axoltis SA (ex Neuronax)
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant	Néant
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Président	Gilles Avenard Biotech Consulting SAS
Président et administrateur	Acticor Biotech SAS
Membre du Comité Stratégique	H&B France SAS
Membre du Comité Stratégique	SeaBeLife SAS
Membre du Conseil de Surveillance	Axoltis SA (ex Neuronax)
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant	Néant
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2021 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les

modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration a décidé que la direction générale de la Société serait assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui a pris en conséquence le titre de président directeur général.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat
Serge Goldner	Président-directeur général

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2023

Néant

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l' « **AGOE** ») de la Société lors de sa réunion du 30 juin 2021.

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale du 30 juin 2021	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Emission d'actions ou de valeurs mobilières de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (7 ^e résolution)	230 000 €	30 août 2023	Néant	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières).

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale du 30 juin 2021	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
<p>2. Emission d'actions ou de valeurs mobilières par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (8^e résolution)</p>	230 000 € ⁽¹⁾	30 août 2023	Néant	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Access Paris des 10 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 50%.</p>
<p>3. Emission d'actions par voie de placement privé avec suppression du droit préférentiel des actionnaires dans la limite de 20% du capital par an (9^e résolution)</p>	20% du capital par an ⁽¹⁾	30 août 2023	Néant	<p>Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières).</p>
<p>4. Augmentation du nombre d'actions à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires décidée en vertu d'une des délégations de compétence de l'assemblée générale du 30 juin 2021 (10^e résolution)</p>	15% de l'émission initiale ⁽¹⁾	30 août 2023	Néant	<p>Modalités correspondantes à celles des délégations présentées aux points 1,2,3,5 et 6 selon le cas.</p>
<p>5. Emission d'actions par incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (11^e résolution)</p>	230 000 € ⁽¹⁾	30 août 2023	Néant	<p>Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières).</p>

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale du 30 juin 2021	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
6. Emission d'actions ou de valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie dénommée d'investisseurs ⁽²⁾ (12 ^e résolution)	10 000 000 €	30 décembre 2022	Augmentation de capital de 920 888,58 €/10 080 882 actions, décidée le 14 février 2022	Au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Access Paris des 10 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 50%.
7. Emission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise (13 ^e résolution)	1 000 € ⁽¹⁾	30 août 2023	Néant	Fixées par le conseil d'administration dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires prévue par la septième (7^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2021.

(2) Le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé au profit d'une ou des catégorie(s) de personnes suivante(s) :

- a. à une ou plusieurs sociétés d'investissement ou fonds d'investissement français ou étrangers (i) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie, et (ii) investissant pour un montant de souscription unitaire supérieur à 500.000 euros (prime d'émission comprise) ; et/ou
- b. à un ou plusieurs partenaires stratégiques de la Société, situé(s) en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, codéveloppement, distribution, fabrication, etc.) commerciaux avec la Société (ou une filiale) et/ou à une ou plusieurs sociétés que ces partenaires contrôlent, qui contrôlent ces partenaires ou qui sont contrôlés par la ou les mêmes personnes que ces partenaires, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ; et/ou
- c. à une ou plusieurs sociétés et fonds d'investissement investissant dans des sociétés françaises cotées sur les marchés gérés par Euronext et qui sont spécialisés dans les émissions obligataires structurées pour petites et moyennes entreprises ; et/ou
- d. toute personne, y compris les fournisseurs ou les créanciers obligataires de la Société, détenant une créance certaine, liquide et exigible sur la Société ; et/ou
- e. à tous dirigeants, administrateurs et/ou salariés cadres de la Société souhaitant investir concomitamment à des bénéficiaires visés par les catégories susvisées.

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonction	2022			2021		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Serge Goldner	Président du conseil d'administration & directeur général	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0	0	0

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2022		2021	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Christian Grandjean	Administrateur	0	0	0	0
GILLES AVENARD BIOTECH CONSULTING	Administrateur	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 0 euro aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2022 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir la totalité ou une partie de cette somme entre ses membres.

9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2022, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Serge Goldner <i>Président du conseil d'administration</i>	10 187 268	75.99	10 187 268	75.99
Christian Grandjean <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
GILLES AVENARD BIOTECH CONSULTING <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	10 187 268	75.99	10 187 268	75.99

**CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS
ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS**

Néant.

CHAPITRE 11 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaire aux comptes titulaires

BCRH & Associés

Représenté par M. Paul Gauteur

Date de la première nomination : 2017

Date d'expiration du mandat : Date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Néant.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Lisco Health

La Société a conclu le 20 décembre 2021 une convention de consultance d'une durée indéterminée avec la société française Lisco Health, présidée par M. Loïc Maurel. Cette convention a été signée le 20 décembre 2021 mais n'a pas été approuvée par l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 car celle-ci ne s'est pas encore tenue. Elle sera approuvée lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2022.

I.T.C. International Trading and Consulting Ltd.

La Société a conclu le 28 décembre 2021 une convention de consultance d'une durée de 18 mois à compter de sa signature portant sur la recherche d'investisseurs et partenaires, ainsi que les aspects financiers et administratifs de la vie de la Société, avec la société israélienne I.T.C. International Trading and Consulting Ltd., présidée par M. Serge Goldner. Cette convention a été signée le 28 décembre 2021 mais n'a pas été approuvée par l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 car celle-ci ne s'est pas encore tenue. Elle sera approuvée lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2022.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Néant.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

12.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Néant.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 6 juin 2023

Le conseil d'administration

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations incorporelles	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
TOTAL (I)	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
Actif circulant						
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 200,39		11 200,39	81,49	29 063,65	43,07
Valeurs mobilières de placement	100,00		100,00	0,73	100,00	0,15
Disponibilités					252,20	0,37
Charges constatées d'avance	2 444,22		2 444,22	17,78	2 460,34	3,65
TOTAL (II)	13 744,61		13 744,61	100,00	31 876,19	47,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					22 459,66	33,29
TOTAL ACTIF (0 à V)	105 310,61	91 566,00	13 744,61	100,00	67 474,73	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 224 704,97)	1 224 704,97	N/S	303 816,39	450,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	417 778,11	N/S	417 778,11	619,17
Report à nouveau	-1 668 268,50	N/S	-1 504 091,90	N/S
Résultat de l'exercice	-56 144,40	-408,49	-164 176,60	-243,31
TOTAL(I)	-81 929,82	-596,10	-946 674,00	N/S
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			22 459,66	33,29
TOTAL (III)			22 459,66	33,29
Emprunts et dettes				
. Découverts, concours bancaires	80,32	0,58		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	23 506,00	171,03	814 265,58	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 088,11	524,51	168 971,11	250,42
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			8 452,38	12,53
TOTAL(IV)	95 674,43	696,11	991 689,07	N/S
TOTAL PASSIF (I à V)	13 744,61	100,00	67 474,73	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	%
	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	sur 12 mois (12 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises					867,70	100,00	-867	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets					867,70	100,00	-867	-100,00

Autres produits	1,08	100,00	2,95	0,23	-1	-49,99
Total des produits d'exploitation (I)	1,08	100,00	870,65	100,35	-869	-99,88
Variation de stock (marchandises)			13 110,00	N/S	-13 110	-100,00
Autres achats et charges externes	43 006,94	N/S	99 445,83	N/S	-56 439	-56,74
Impôts, taxes et versements assimilés			70,00	8,07	-70	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 138,88	N/S	30 521,99	N/S	-17 383	-56,94
Autres charges	1,06	100,00	813,59	93,77	-812	-99,87
Total des charges d'exploitation (II)	56 146,88	N/S	143 961,41	N/S	-87 815	-60,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-56 145,80	N/S	-143 090,76	N/S	86 945	60,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Autres intérêts et produits assimilés	1,40	100,00	1,20	0,12		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 459,66	N/S	1 372,62	158,25	21 087	N/S
Total des produits financiers (V)	22 461,06	N/S	1 373,82	158,36	21 088	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			22 459,66	N/S	-22 459	-100,00
Différences négatives de change	22 459,66	N/S			22 459	N/S
Total des charges financières (VI)	22 459,66	N/S	22 459,66	N/S		0,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1,40	100,00	-21 085,84	N/S	21 086	100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-56 144,40	N/S	-164 176,60	N/S	108 032	65,80
Total des produits exceptionnels (VII)						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 462,14	N/S	2 244,47	258,82	20 218	900,98
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 606,54	N/S	166 421,07	N/S	-87 815	-52,76
RÉSULTAT NET	-56 144,40	N/S	-164 176,60	N/S	108 032	65,80
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/04/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations incorporelles	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
208001 SITE INTERNET - WEEDLEY	91 566,00		91 566,00	666,23	91 566,00	135,71
280800 AMORT.AUTRES IMMO.IN		91 566,00	-91 566,00	-666,22	-78 427,12	-116,22
TOTAL (I)	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
Actif circulant						
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 200,39		11 200,39	81,49	29 063,65	43,07
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	9 395,39		9 395,39	68,36	12 723,27	18,86
445661 TVA PREST SERV HORS CEE					8 452,38	12,53
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	245,00		245,00	1,78		
445830 DEMANDE DE REMBOURSEMENT TVA					4 128,00	6,12
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	1 560,00		1 560,00	11,35	3 760,00	5,57
Valeurs mobilières de placement	100,00		100,00	0,73	100,00	0,15
503000 PARTS BANQUE POPULAIRE	100,00		100,00	0,73	100,00	0,15
Disponibilités					252,20	0,37
512100 BANQUE POPULAIRE					252,20	0,37
Charges constatées d'avance	2 444,22		2 444,22	17,78	2 460,34	3,65
486000 CHARGES CONSTAT.D'AV	2 444,22		2 444,22	17,78	2 460,34	3,65
TOTAL (II)	13 744,61		13 744,61	100,00	31 876,19	47,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					22 459,66	33,29
476000 ECART DE CONVERSION ACTIF					22 459,66	33,29
TOTAL ACTIF (0 à V)	105 310,61	91 566,00	13 744,61	100,00	67 474,73	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 224 704,97) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	1 224 704,97 1 224 704,97	N/S N/S
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 Prime d'apport	417 778,11 417 778,11	N/S N/S
Report à nouveau 119000 Report à nouveau	-1 668 268,50 -1 668 268,50	N/S N/S
Résultat de l'exercice	-56 144,40	-164 176,60
TOTAL(I)	-81 929,82	-946 674,00
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques 151500 PROV.PERTES DE CHANG		22 459,66 22 459,66
TOTAL (III)		22 459,66
Emprunts et dettes		
. Découverts, concours bancaires 512100 BANQUE POPULAIRE	80,32 80,32	0,58 0,58
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés 455110 AVANCE SERGE GOLDNER 455112 EMPRUNT/INTERETS SERGE GOLDNER	23 506,00 23 506,00	171,03 171,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	72 088,11 62 728,11 9 360,00	524,51 456,40 68,10
Dettes fiscales et sociales . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445711 TVA PREST SERV HORS CEE		168 971,11 146 411,11 22 560,00
TOTAL(IV)	95 674,43	991 689,07
TOTAL PASSIF (I à V)	13 744,61	67 474,73

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises 707200 VENTES MARCHANDISES ETRAN						867,70	100,00	-867	-100,00
						867,70	100,00	-867	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets						867,70	100,00	-867	-100,00
Autres produits 758000 PRODUITS DIV.GESTION				1,08	100,00	2,95	0,23	-1	-49,99
				1,08	100,00	2,95	0,23	-1	-49,99
Total des produits d'exploitation (I)				1,08	100,00	870,65	100,35	-869	-99,88
Variation de stock (marchandises) 603701 VARIATION STOCK MARCHANDISES						13 110,00	N/S	-13 110	-100,00
						13 110,00	N/S	-13 110	-100,00
Autres achats et charges externes				43 006,94	N/S	99 445,83	N/S	-56 439	-56,74
611100 PRESTATIONS BUROCLUB				197,51	N/S	71,97	8,19	126	177,46
611101 PRESTATIONS LIMA LOGISTICS						713,09	82,24	-713	-100,00
613100 REDEVANCE DOMICILIATION				856,12	N/S	885,19	102,08	-29	-3,27
616000 PRIMES D'ASSURANCES				3 896,50	N/S	3 677,73	424,11	219	5,96
622600 HONORAIRES AUDIT / CAC				7 904,00	N/S	8 100,00	934,26	-196	-2,41
622601 HONORAIRES ACE				8 238,00	N/S	8 238,00	950,17	0,00	0,00
622630 HONORAIRES AVOCATS				1 500,00	N/S	8 300,00	957,32	-6 800	-81,92
622640 HONORAIRES AUTRES				19 475,01	N/S	13 000,00	N/S	6 475	49,81
622650 HONORAIRES BNP SPONSOR BANK						-4 000,00	-461,35	4 000	-100,00
622660 HONORAIRES CONSULTING						20 000,00	N/S	-20 000	-100,00
622661 HONORAIRES ITC						30 000,00	N/S	-30 000	-100,00
623100 ANNONCES ET INSERTIO						9 583,61	N/S	-9 583	-100,00
627500 SERVICES BANCAIRES				939,80	N/S	876,24	101,04	63	7,19
Impôts, taxes et versements assimilés 635110 CFE / CVAE						70,00	8,07	-70	-100,00
						70,00	8,07	-70	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations 681110 DOT.AMORT.IMMO.INCOR				13 138,88	N/S	30 521,99	N/S	-17 383	-56,94
				13 138,88	N/S	30 521,99	N/S	-17 383	-56,94
Autres charges 658000 CHARGES DIV.GEST.COU				1,06	100,00	813,59	93,77	-812	-99,87
				1,06	100,00	813,59	93,77	-812	-99,87
Total des charges d'exploitation (II)				56 146,88	N/S	143 961,41	N/S	-87 815	-60,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				-56 145,80	N/S	-143 090,76	N/S	86 945	60,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Autres intérêts et produits assimilés 768000 AUTRES PROD.FINANCIÉ				1,40	100,00	1,20	0,12	0,00	0,00
				1,40	100,00	1,20	0,12	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges 786500 REP.PROV.RISQUE (CHA)				22 459,66	N/S	1 372,62	158,25	21 087	N/S
				22 459,66	N/S	1 372,62	158,25	21 087	N/S
Total des produits financiers (V)				22 461,06	N/S	1 373,82	158,36	21 088	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions 686500 DOT.PROV.RISQUE (CHA)						22 459,66	N/S	-22 459	-100,00
						22 459,66	N/S	-22 459	-100,00
Différences négatives de change 666000 PERTES DE CHANGE				22 459,66	N/S			22 459	N/S
				22 459,66	N/S			22 459	N/S
Total des charges financières (VI)				22 459,66	N/S	22 459,66	N/S	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				1,40	100,00	-21 085,84	N/S	21 086	100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-56 144,40	N/S	-164 176,60	N/S	108 032	65,80

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>						
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
<i>Total des Produits (I+III+V+VII)</i>	22 462,14	N/S	2 244,47	258,82	20 218	900,98
<i>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</i>	78 606,54	N/S	166 421,07	N/S	-87 815	-52,76
RÉSULTAT NET	-56 144,40 <i>Perte</i>	N/S	-164 176,60 <i>Perte</i>	N/S	108 032	65,80

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

GOUR MEDICAL SA

Société Anonyme au capital de 1 224 704,97 €
5, rue de la Castiglione
75001 Paris

RCS PARIS 833 663 172

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société GOUR MEDICAL SA,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GOUR MEDICAL SA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 56 144 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- *Continuité d'exploitation :*

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par vote société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard des difficultés pesant sur elle.

- *Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels :*

Plus globalement, les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

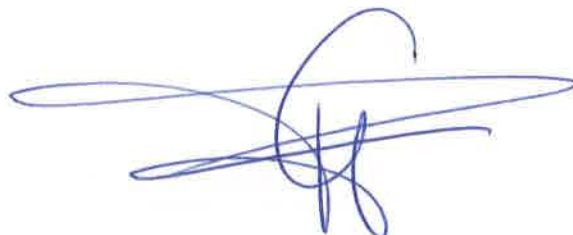
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 juin 2023

BCRH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur



Bilan et Résultat

GOUR MEDICAL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Immobilisations incorporelles	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
TOTAL (I)	91 566,00	91 566,00			13 138,88	19,47
Actif circulant						
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 200,39		11 200,39	81,49	29 063,65	43,07
Valeurs mobilières de placement	100,00		100,00	0,73	100,00	0,15
Disponibilités					252,20	0,37
Charges constatées d'avance	2 444,22		2 444,22	17,78	2 460,34	3,65
TOTAL (II)	13 744,61		13 744,61	100,00	31 876,19	47,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					22 459,66	33,29
TOTAL ACTIF (0 à V)	105 310,61	91 566,00	13 744,61	100,00	67 474,73	100,00

GOUR MEDICAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022 (12 mois)		31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 224 704,97)	1 224 704,97	N/S	303 816,39	450,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	417 778,11	N/S	417 778,11	619,17
Report à nouveau	-1 668 268,50	N/S	-1 504 091,90	N/S
Résultat de l'exercice	-56 144,40	408,49	-164 176,60	243,31
TOTAL(I)	-81 929,82	596,10	-946 674,00	N/S
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			22 459,66	33,29
TOTAL (III)			22 459,66	33,29
Emprunts et dettes				
. Découverts, concours bancaires	80,32	0,68		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	23 506,00	171,03	814 265,58	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 088,11	624,51	168 971,11	250,42
Dettes fiscales et sociales				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			8 452,38	12,53
TOTAL(IV)	95 674,43	696,11	991 689,07	N/S
TOTAL PASSIF (I à V)	13 744,61	100,00	67 474,73	100,00

GOUR MEDICAL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises					867,70	100,00	-867	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets					867,70	100,00	-867	-100,00	
Autres produits			1,08	100,00	2,95	0,23	-1	-49,99	
Total des produits d'exploitation (I)			1,08	100,00	870,65	100,36	-869	-99,88	
Variation de stock (marchandises)					13 110,00	N/S	-13 110	-100,00	
Autres achats et charges externes			43 006,94	N/S	99 445,83	N/S	-56 439	-56,74	
Impôts, taxes et versements assimilés					70,00	8,07	-70	-100,00	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 138,88	N/S	30 521,99	N/S	-17 383	-56,84	
Autres charges			1,06	100,00	813,59	93,77	-812	-99,87	
Total des charges d'exploitation (II)			56 146,88	N/S	143 961,41	N/S	-87 815	-60,89	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-56 145,80	N/S	-143 090,76	N/S	86 945	60,76	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Autres intérêts et produits assimilés			1,40	100,00	1,20	0,12		0,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			22 459,66	N/S	1 372,62	158,25	21 087	N/S	
Total des produits financiers (V)			22 461,06	N/S	1 373,82	168,36	21 086	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions					22 459,66	N/S	-22 459	-100,00	
Différences négatives de change			22 459,66	N/S			22 459	N/S	
Total des charges financières (VI)			22 459,66	N/S	22 459,66	N/S		0,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1,40	100,00	-21 085,84	N/S	21 086	100,00	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-56 144,40	N/S	-164 176,60	N/S	108 032	65,80	
Total des produits exceptionnels (VII)									
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)									
Total des Produits (I+III+V+VII)			22 462,14	N/S	2 244,47	268,82	20 218	900,88	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			78 606,54	N/S	166 421,07	N/S	-87 815	-52,76	
RÉSULTAT NET			-56 144,40	N/S	-164 176,60	N/S	108 032	65,80	
			<i>Perte</i>		<i>Perte</i>				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 13 744,61 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -56 144,40 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, compte tenu des actions entreprises et de l'engagement de soutien financier accordé par le principal associé de la société pour une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques site internet	3 ans
---------------------------------------	-------

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Autres immobilisations incorporelles	91 566		
TOTAL GENERAL	91 566		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Autres immobilisations incorporelles			91 566	91 566
TOTAL GENERAL			91 566	91 566

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	78 427	13 139		91 566
TOTAL GENERAL	78 427	13 139		91 566

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	13 139				
TOTAL GENERAL	13 139				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour pertes de change	22 460		22 460	
TOTAL Provisions	22 460		22 460	
TOTAL GENERAL	22 460		22 460	
- financières			22 460	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
- T.V.A	11 200	11 200	
Charges constatées d'avance	2 444	2 444	
TOTAL GENERAL	13 645	13 645	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 088	72 088		
Groupe et associés	23 506	23 506		
TOTAL GENERAL	95 674	95 674		

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 360
TOTAL	9 360

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 444	
TOTAL	2 444	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 325 877	0,09135
Actions / parts sociales composant le capital social créées pendant l'exercice	10 080 882	0,09135
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	13 406 759	0,09135

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 800
TOTAL	7 800